

Turin, 5 juin.

On mande des frontières de Vénétie que les Autrichiens ont célébré hier l'anniversaire de la bataille de Magenta comme d'une victoire autrichienne.

Le général Benedek a passé, à Vérone, une revue de 18,000 hommes.

Londres, 5 juin.

Le Times a reçu de son correspondant spécial de New-York, les nouvelles suivantes en date du 26 mai :

Le général Grant, après avoir reçu des renforts considérables, trouvant que la position de Lee à Spottsylvania était impenetrable, a fait un mouvement de flanc sur la gauche, le 20, et il s'est mis en marche vers Bowling-green à 18 milles au sud de Frédéricksbourg. Il a été suivi immédiatement par Longstreet et Ewell.

Le général Grant annonce, en date du 25, que le 5^e et 6^e corps d'armée ont passé sans trouver de la résistance la rivière North-Anna. Peu après, ils ont été attaqués avec furie, mais ils ont repoussé l'ennemi. Le 2^e corps d'armée attaquait au même moment les confédérés retranchés sur un autre point de la rivière North-Anna. Après un combat sanglant les confédérés ont repassé la rivière.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Remplacements par voie administrative.

Les remplacements par voie administrative peuvent être reçus pour une durée de 3, 4, 5, 6 ou 7 ans.

L'arrêté du maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat de la guerre, en date du 9 mars 1864, fixe le taux de la prime du remplacement administratif contracté pour 7 ans à la somme de 2,300 francs, savoir :

1,000 francs payables au moment même du remplacement,
Et 1,300 francs à la libération définitive du service.

Pour un remplacement de 3 ans à 6 ans, il est attribué 320 francs pour chaque année de remplacement, soit pour trois ans, par exemple, 960 francs, dont la première portion (420 francs) est payable au moment du remplacement, et la dernière (540 francs) à la libération du service.

Les sommes attribuées aux remplaçants administratifs sont incessibles et insaisissables.

Si le remplaçant est réformé, il reçoit une part proportionnelle à la durée du service qu'il a fait sur son remplacement.

Il a droit à la totalité de la prime, si la réforme a été occasionnée par des blessures reçues ou par des infirmités contractées dans un service commandé.

En cas de décès, une part de ces sommes, proportionnelle à la durée du service accompli, est dévolue aux héritiers ou ayants cause de ces militaires.

Si le remplaçant administratif décède à la suite de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans un service commandé, la totalité de la prime est acquise à ses héritiers.

Indépendamment de ces avantages, le remplaçant administratif participe encore au bénéfice de la loi du 26 avril 1855 en ce qui concerne :

La pension de retraite liquidée à 25 ans de service ;

L'augmentation de 165 francs pour chaque pension liquidée, soit pour 25 ans de service, soit avant 25 ans pour blessures ou infirmités.

Les hommes qui veulent contracter un remplacement administratif doivent s'adresser, soit aux sous-intendants militaires ou aux commandants de recrutement, soit aux maires de leurs communes, soit aux militaires de la gendarmerie, chargés spécialement de leur donner toutes les indications désirables à ce sujet, et de les mettre en mesure d'apprécier, eux-mêmes, les avantages attachés aux remplacements administratifs.

Le n° 49 du Recueil des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient :

La circulaire suivante adressée à MM. les sous-préfets et maires :

Lille, le 3 juin 1864.

Messieurs, les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement devant avoir lieu prochainement, il me paraît utile, pour éviter les difficultés qui se sont produites lors des dernières élections législatives, de rappeler aux intéressés les règles en vigueur relativement au timbre des circulaires ou professions de foi des candidats.

D'après une décision ministérielle du 29 janvier 1859, les circulaires, professions de foi, etc., etc., distribuées dans l'intérêt des candidats, peuvent, sans contravention, être imprimées sur papier non timbré. Mais le bénéfice de cette décision ne s'applique pas aux circulaires, professions de foi, annonces de candidatures, etc., qui sont placardées; ces affiches demeurent soumises au timbre, conformément aux articles 56 de la loi du 9 vendémiaire an VI et 65 de la loi du 28 avril 1816.

Je vous prie, Messieurs, de donner immédiatement la plus grande publicité à cette disposition et de la faire reproduire par les journaux.

Agrérez, etc.

Le Préfet du Nord,
VALLON.

Une autre circulaire conçue en ces termes :

Lille, le 3 juin 1864.

Messieurs, plusieurs de MM. les Maires m'ont demandé, à l'occasion des prochaines élections départementales, si le scrutin pourrait être ouvert avant l'heure indiquée par l'article 25 du décret réglementaire du 2 février 1852.

Consulté sur la question, M. le ministre de l'Intérieur ne voit aucun inconvénient à ce que l'heure de l'ouverture du scrutin soit avancée dans toutes les communes où cette mesure paraîtra nécessaire pour prévenir des abstentions et pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, mais à la condition expresse, toutefois, qu'ils en seront avertis officiellement par toutes les voies de publicité en usage, au moins huit jours avant leur réunion.

MM. les maires qui usent de cette faculté voudront bien m'adresser immédiatement un exemplaire de l'avis qu'ils publieront et feront afficher à ce sujet.

Agrérez, etc.

Le Préfet du Nord,
VALLON.

On assure, dit un journal de Lille, que l'Empereur assistera le 3 juillet à l'inauguration du musée Napoléon à Amiens, et profitera de cette circonstance pour se rendre dans notre ville.

Sa Majesté réaliserait ainsi le désir qu'elle a manifesté plusieurs fois, dit-on, de visiter les nouvelles fortifications de Lille.

CONCOURS D'AMIENS.

Voici les noms des membres composant le jury pour les sociétés d'Orphéon :

MM. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, président; Bazin, Elwart, Le-coupey, Grosset, professeurs au Conservatoire; Laurent de Rille, Vialon, Blaquière, Ermel, compositeurs; Gustave Chouquet et Foulon.

On n'est pas encore fixé sur les noms des membres du jury pour les musiques d'harmonie et de fanfares.

Samedi soir, vers 10 heures, un incendie a éclaté à la Croix rouge, Pont-des-Piats, (près Tourcoing); les pompiers de Tourcoing, accourus aussitôt sur les lieux, ont pu se rendre maîtres du feu.

Le propriétaire de la ferme dont une partie a brûlé, M. Corset, a pu heureusement sauver le bétail.

Deux personnes ont été blessées : l'une à la tête, l'autre a eu une brûlure grave à la main.

Un mot a frappé quelqu'un qui était sur les lieux.

Une des personnes de l'habitation croyait que la malveillance avait été la cause de ce sinistre, et elle l'affirmait avec une certaine persistance.

Espérons qu'elle se trompe et que l'émotion du moment a pu seule lui inspirer cette idée.

Samedi dans l'après-midi, quelques enfants jouaient dans une prairie située à Flers, non loin de l'estaminet portant l'enseigne de la ville de Roubaix; l'un d'eux, Charles Desmons, âgé de quatre ans, aidé de ses camarades, cherchait à faire rouler un tonneau; le tonneau cedant, à l'impulsion, le limon écrasa contre un arbre la tête du jeune enfant qui ne survécut que quelques instants.

Hier, vers quatre heures, un enfant âgé de 2 ans, Léon D..., est tombé dans une marmite remplie d'eau bouillante. Malgré la promptitude des secours qui lui furent donnés, l'enfant a succombé immédiatement.

Bien des gens sont dans l'attente en ce moment. C'est demain, mercredi, 8 juin, un grand, un terrible jour... C'est la Saint-Médard ! Pleuvra-t-il, ne pleuvra-t-il pas le 8 juin ? C'est la question que l'on s'adresse de toutes parts. On consulte les baromètres, on étudie la marche du mercure dans son tube. Jusqu'à présent, les chances sont en faveur du beau temps, espérons.

On nous communique la note suivante : DU ZINC.

Ses avantages et ses inconvénients.

M. Jaudeau, professeur de chimie, a donné sur ce corps des détails qu'il nous paraît utile de faire connaître au public. Nous n'avons malheureusement ni la clarté ni la précision, mais nous espérons que ceux qui ne l'ont pas entendu ne nous liront pas sans quelque avantage.

Le zinc est aujourd'hui fort employé pour les toitures, et l'on n'a pas tort. En effet, il préserve de la foudre, quand la toiture est en communication avec le sol, à l'aide des gouttières et des tuyaux de conduite des eaux; de plus, tandis qu'un mètre carré de toiture en ardoises pèse de 17 à 20 kil. et en tuiles 80 kil., la même surface de toiture en zinc ne pèse que 7 à 8 kil. Il y a donc là un avantage réel au point de vue de la solidité des constructions.

La toiture en zinc peut durer 20 ans, pourvu qu'on se borne à agraffer les feuilles, que déchireraient les clous et les soudures, par suite de la dilatation et de la contraction que subit le métal, sous l'influence de la chaleur et du froid.

Il faut également éviter tout contact avec le plâtre et le mortier à la chaux, parce que les feuilles de zinc seraient rapidement corrodées dans toutes leurs épaisseurs.

Malheureusement on ne peut pas l'employer sur les combles en bois, parce qu'il brûle facilement, se déchire et lance des étincelles dangereuses pour les bâtiments voisins et pour les personnes qui combattent l'incendie.

Il faut éviter l'emploi du zinc dans les ustensiles de cuisine, parce qu'il contient de l'arsenic, parce qu'il est attaqué par les corps gras, le sel, le vinaigre et même le lait et l'eau et constitue des poisons. L'eau qui séjourne 24 heures dans des vases en zinc se charge d'oxyde de zinc qui est un poison dangereux.

3° Le fer zingué est préférable au fer étamé au point de vue de la conservation, mais non de la salubrité. Le fer étamé est rendu plus oxydable, c'est-à-dire qu'il se rouille plus vite par le contact de l'étain; et si l'étamage n'a pas été fait avec grand soin, les parties du fer restées à nu se rouillent, s'écailent et se détruisent rapidement. Le zinc, au contraire, protège le fer, non-seulement dans les parties qu'il recouvre, mais même dans les petites parties que l'opérateur aurait laissées découvertes.

La tôle zinguée ou galvanisée n'est pas plus chère, à poids égal, que la tôle nue, et elle a l'avantage de ne pas se rouiller comme celle-ci, de ne pas fondre et s'enflammer comme le zinc laminé, dans les cas d'incendies.

4° Dans la peinture, il faut préférer le blanc de zinc au blanc de céruse, d'abord parce que le blanc de zinc n'altère en rien la santé des ouvriers qui le préparent, tandis que le blanc de céruse les empoisonne rapidement; ensuite parce que dans l'intérieur des bâtiments, où se trouve toujours répandu plus ou moins d'acide sulfhydrique, le blanc de zinc ne noircit pas comme la céruse. A l'humidité, il résiste un peu moins, mais on peut le préserver de l'humidité en le lavant avec une dissolution de chlorure de zinc.

5° On reproche aussi au blanc de zinc de n'être pas suffisamment siccatif. Mais delayé 50 kil. de blanc de zinc avec 500 grammes de borate de manganèse, et la couleur séchera rapidement. De plus, quand l'huile serait de mauvaise qualité, la couleur sera bonne si le manganèse est de bonne qualité.

980 gr. de blanc de zinc, 6 g. 66 de sulfate de zinc, 6 g. 66 d'acétate et autant de sulfate de manganèse donnent aussi un composé qui sèche rapidement, mais avec un peu moins d'éclat.

Enfin, en broyant ensemble 100 parties de blanc de zinc, 76 d'huile de lin, 4,8 du siccatif précédent et 8 d'essence de thérébentine, on a une couleur qui sèche en deux heures et permet ainsi d'achever le même jour les peintures à l'intérieur des bâtiments, sans avoir à respirer la nuit les émanations désagréables et dangereuses de la céruse.

Nous avons dit que le zinc est un poison, en voici la preuve :

Le 26 janvier 1843, huit ouvriers serruriers moururent empoisonnés pour avoir bu du vin qui avait séjourné treize heures dans un broc en zinc.

En 1845, à Beziers, sept personnes furent empoisonnées pour avoir usé d'huile d'olive conservée dans un vase en zinc.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 5 juin 1864.

Sommés versées par 96 déposants, dont 14 nouveaux. . . fr. 12,435 98

37 demandes en remboursements. 13,079 84

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Requiart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 6	le 7	hausse	baisse
3 % ancien . . .	66.90	66.75	»	»
4 1/2 au compt. . .	93.45	93.40	»	»

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris le 6 juin 1864.

Le courageux abbé Trois étoiles, l'auteur anonyme du maudit fait afficher partout d'immenses pancartes pour annoncer l'apparition d'un nouveau livre, ou roman,

ou pamphlet, — on ne sait lequel, — qui a pour titre : *la Religieuse*. Ces pancartes ont été particulièrement apposées sur les clôtures en planches qui entourent Notre-Dame et sur les églises. C'est une idée que les éditeurs ont trouvée de fort bon goût sans doute. Il est douteux, malgré les efforts de la réclame, que l'abbé Trois étoiles réalise les bénéfices sur lesquels il a compté; l'œuvre nouvelle est du reste bien digne d'un homme qui ose se montrer au grand jour. On a vu avoir insulté les membres du congrès catholique, il cherche à souiller de ses nouvelles injures des femmes qui ne connaissent jamais ses lâches calomnies. On se lasse de ses appels aux mauvaises passions ou à l'ignorance le dispute à la plus insignie mauvaise foi.

Nous ne sommes plus au temps des victimes cloîtrées et, au nom de la liberté dont on parle tant, il serait convenable de ne pas entraver la vocation pour la retraite et le silence quand elles ont pour résultat, aujourd'hui, la bienfaisance, le dévouement et la charité.

LL. MM. l'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial ont quitté aujourd'hui le palais des Tuileries pour se rendre à Fontainebleau.

On pense que par suite d'une décision de l'Empereur, les ministres continueront à se réunir en conseil à Paris, et que Sa Majesté se rendra deux fois par semaine de Fontainebleau, à Paris, pour présider ces réunions.

Les dépouilles mortelles de Son Excellence le maréchal duc de Malakoff étaient attendues hier à Marseille. Des ordres sont donnés pour qu'à leur arrivée dans cette ville on les dirige par le chemin de fer sur Paris.

Samedi soir, après le rejet du pourvoi de Lapommerais, le chef du jury s'est rendu chez M^e Lachaud et lui a remis une demande en commutation de peine pour tant les signatures du plus grand nombre des jurés qui sollicitent la clemence de l'Empereur. Cette supplique doit être mise sous les yeux de Sa Majesté.

On dit aussi que M^e Lachaud a été reçu aux Tuileries et a eu l'honneur de voir leurs Majestés.

On assure enfin que M. de Lapommerais père aurait imploré pour son fils la grâce de l'Empereur et qu'il serait allé aux Tuileries hier, pour remettre sa supplique à M. le duc de Bassano, grand chancelier de Sa Majesté.

M. le comte de Sartiges a été reçu par le pape, et a présenté au Saint-Père ses félicitations sur le rétablissement de sa santé.

Le cardinal Barnabo, préfet de la congrégation de la Propagande, a exprimé au comte de Sartiges, ambassadeur de France près le Saint-Siège, sa satisfaction et sa reconnaissance de la protection accordée à la communauté Melchite par le consul de France à Damas, ainsi que des constantes marques de sollicitude données par le gouvernement de l'Empereur pour les intérêts de l'Eglise catholique en Orient.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU A ROME.

Une correspondance adressée de Rome au Journal des Débats, donne sur la procession de la Fête-Dieu à laquelle assistait le Saint-Père, des détails intéressants que nous reproduisons :

La procession dite du Corpus Domini a eu lieu comme à l'ordinaire, jeudi 26 mai, avec l'assistance du pape. Il n'est rien de tel que de voir les choses par soi-même, et je puis vous donner aujourd'hui des nouvelles rassurantes de la santé du Saint-Père. J'avoue qu'après les bruits alarmants répandus depuis quelque

de légèreté que la première ne l'entendait mélancolique.

Tout à coup celle-ci se précipita sur Natalie; un poignard brilla dans sa main. Au même instant l'autre s'élança du taillis, saisit le bras du meurtrier, lui arracha son arme, le terrasse, et crie à la princesse :

« Fuyez vite auprès du comte Paulo. Ce misérable ne vous poursuivra plus : je le tiens ! »

Natalie reconnut la voix de Carlo; mais impossible de répondre; elle était paralysée par la terreur. Ses oreilles bruissent, ses yeux se voilent, elle tombe évanouie.

Cependant, l'assassin désarmé cherchait à se dégager des bras de Carlo; il se débattait avec une force gigantesque, avec une énergie farouche, et déjà il était parvenu à se redresser à demi. Carlo uniquement préoccupé d'un danger de Natalie, appela au secours, tout en contenant toujours son adversaire avec une vigueur surhumaine.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS

TOPIQUE SAÏSSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, oignons, durillons. — Il possède le double avantage d'enlever la douleur de suite et de faire la racine en peu de jours. Emploi facile, sans nul danger. 25,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. A Paris, 18, rue Fontaine-Molière. — Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, Grande-Place, 24.

4437-7306

avec un regard menaçant. Elle comprit qu'il était décidé à tenir parole. Comme si l'enthousiasme donnait des ailes à sa poésie, elle précipita son débit et conclut, en termes de feu, que Rome moderne était plus heureuse que l'ancienne Rome, car elle avait son Souverain-Pontife et ses cardinaux.

Alors le ravissement général ne connut plus de bornes. On vit des cardinaux pleurer, d'autres donner leur bénédiction à la grande improvisatrice, et tous affluèrent au pied de la tribune pour la conduire triomphalement au milieu du cercle.

Une idée subite avait surgi chez Carlo. « Isolons complètement Natalie, se disait-il; alors je tâcherai de découvrir le bravo et de déjouer ses desseins. »

Il se fraya un passage à travers la foule pressée autour de Corinne et parvint jusqu'à Natalie, qui était encore placée entre le cardinal de Bernis et le comte Paulo.

« Vous avez joué d'une manière admirable, lui dit le cardinal.

« Savez-vous, Eminence, répliqua-t-il en s'inclinant avec un sourire, que vous avez dans vos salons une bien plus grande improvisatrice que Corinne ? Une femme qui est poète, sans travail, sans artifices, par la seule grâce de Dieu.

« Et quelle est-elle ? » demanda le cardinal avec surprise.

Carlo montra Natalie, en la saluant presque jusqu'à terre.

« La princesse Tarrakanoff ? » s'écria Bernis.

« J'ignorais qu'elle fût princesse; mais, ce que je sais bien, c'est qu'elle est poète. »

« Que se passa-t-il en ce moment dans l'âme de la jeune fille ? Qu'était-ce que cette joie fièvre, enivrante, succédant à la

tristesse que lui avaient causée les triomphes de Corinne ? Elle sentait l'inspiration s'éveiller en elle, les mots se presser sur ses lèvres; elle éprouvait le besoin d'exhaler en paroles, en chants, en larmes même, cette mystérieuse émotion qui lui gonflait le cœur.

Le cardinal de Bernis avait demandé au comte Paulo la permission de prier sa pupille d'improviser. Entendant cela, quelques autres personnes avaient joint leurs instances aux siennes. Bientôt les sollicitations devinrent générales. On oublia un instant la brillante Corinne pour se tourner avec une curiosité fiévreuse vers le nouvel astre inconnu. Le duc Alfani resta seul auprès de l'improvisatrice; mais ses attentions ne purent apaiser la tempête de jalousie qui grondait en elle.

Assiégé de toutes parts, le comte Paulo avait fini par céder et par laisser à Natalie à décider elle-même. Et elle, véritable enfant de la nature, toute simple, tout ingénue, elle n'avait pas peur de cette réunion brillante; elle croyait tous les cœurs bons et bienveillants comme son cœur; elle prenait au sérieux le conseil de Paulo d'être dans les salons ce qu'elle était au milieu des fleurs et des arbres de son jardin.

Elle fit donc un signe à Carlo, et elle monta les degrés de l'estrade en lui donnant la main. A la vue de cette frêle jeune fille, de cette beauté suave, virgine, de l'expression enfantine de ces nobles traits, de ses yeux rayonnants d'inspiration et de plaisir, il s'éleva un tel tonnerre d'applaudissements que Natalie tressaillit et dit à Carlo :

« Les hommes font bien plus de bruit que nos lauriers agités par le vent; mais

ce bruit est beaucoup moins mélodieux; il vous serre le cœur. »

En ce moment, le cardinal s'approcha d'elle et lui présenta, avec un respectueux salut, la coupe d'argent où il avait recueilli en personne les sujets d'improvisation proposés. Elle y prit en souriant un des billets; il portait ces mots : « Aspirations vers la patrie. »

C'était là un thème bien fait pour inspirer Natalie, pour éveiller en elle mille souvenirs, mille sentiments d'amour, de désir et de regret. Elle eut tout à coup comme un frisson glacé au cœur; elle regarda autour d'elle et elle se vit délaissée, isolée; partout des visages inconnus, partout des yeux braqués sur elle avec curiosité. La tristesse de l'exil s'empara d'elle, avec une ardeur, une immense aspiration vers sa patrie. Carlo, qui avait lu peut-être ses pensées sur son visage, tira de la harpe des murmures plaintifs et doux, pareils à l'écho de souvenirs lointains. Entraînée, oubliant tout ce qui l'entourait, ne songeant plus qu'au bonheur de son enfance, et à cette femme si belle qu'elle aimait tant, Natalie se mit alors à chanter. Ce qu'elle chanta, elle ne le savait pas elle-même. Elle était là, debout; l'inspiration semblait la grandir; son œil s'illumina et plongeait dans le vide, comme pour y contempler des images qui la faisaient sourire et pleurer tout à la fois. Son âme avait passé sur ses lèvres; c'était un flot d'enthousiasme et de douloureuse extase. Elle ne voyait ni les pleurs d'attendrissement des dames, ni les regards ravis des hommes, elle ne savait plus où elle était, et quand de bruyantes acclamations vinrent le lui rappeler, c'en fut fait de son enthousiasme, la parole lui manqua, et

elle se hâta de terminer avec un sourire mélancolique.

Cet fut alors une explosion de bravos qui l'effraya. D'un regard inquiet, elle cherchait Paulo et l'appela à son secours. Elle ne l'aperçut pas. Où était-il ? Où était Carlo ? la foule pressée autour d'elle la tenait prisonnière; tous ces hommages la mettaient mal à l'aise. A quelques pas d'elle, Corinne, les joues en feu, l'œil étincelant de colère, disait au duc Alfani, en lui serrant convulsivement la main :

« Délivrez-moi de cette rivale, si vous voulez que je croie à votre amitié.

« Dans quelques minutes ce sera fait, répondit-il en souriant. Voyez, la chaleur l'étouffe, elle fend la foule pour gagner la porte; la voilà qui sort. »

En effet, Natalie, légère comme une gazelle, s'était échappée, encore toute tremblante, pour respirer l'air frais de la nuit et se mettre à la recherche de Paulo. Mais l'illumination éclatante des allées principales lui rappela trop les salons qu'elle fuyait. Elle chercha une allée obscure, et elle s'y enfoua avec délice. Elle avait besoin de silence et de solitude, et personne ne lui avait jamais dit, à cette innocente enfant, qu'il ne convenait pas de se hasarder seule dans les recoins obscurs d'un jardin. Elle ne soupçonnait pas non plus qu'il pût y avoir le moindre danger. Aussi se sentait-elle heureuse d'entendre de moins en moins le bruit de la fête et les sons de la musique.

Mais qu'était-ce donc que cette ombre qui la suivait, épiant, chacun de ses mouvements et se rapprochant d'elle par degrés ? Et cette autre qui se glissait dans les massifs avec tant de précaution, tant